



FOCUS

OCTOBRE 2024 | N°24

RÉFÉRENTIEL DES PARCS ET JARDINS PUBLICS MÉTROPOLITAINS

Une donnée inédite produite par l'Agam, pour les communes d'Aix-Marseille-Provence

Face aux canicules estivales et au défi de l'adaptation du territoire au changement climatique, les parcs et jardins publics représentent des atouts considérables pour les villes, mais souvent sous-estimés. Sous gestion municipale, ils constituent des points d'appui essentiels pour l'attractivité résidentielle et touristique. Ils concentrent également, dans nos milieux urbains artificialisés, de nombreuses vertus environnementales, sanitaires, sociales et urbaines : îlots de fraîcheur, calme, pratique d'activité physique et bien-être, biodiversité, stockage carbone, vivre ensemble... la liste est longue. Plus vastes que les jardins particuliers, ils constituent des espaces publics à part entière, fortement demandés et pratiqués par les habitants, en particulier par les scolaires, les étudiants, les familles et les personnes âgées.

C'est pourquoi l'Agam – dans le cadre de ses missions d'observation territoriale et d'appui aux politiques publiques locales – a produit une donnée cartographique à l'échelle des 92 communes de la Métropole. Destinée à alimenter les réflexions des élus, des acteurs de l'aménagement et du grand public, cette donnée apporte une vision métropolitaine plus précise et inédite sur un espace singulier mais si essentiel du quotidien.



Retrouvez les données téléchargeables sur : www.agam.org

QU'EST-CE QU'UN PARC OU JARDIN PUBLIC ?

Il fait partie des « espaces verts » que les communes sont habilitées à gérer. Mais, en plus de son caractère résolument urbain ou périurbain, c'est la dimension d'accueil – et d'accès gratuit – au public qui le distingue véritablement. C'est pourquoi l'Agam propose la définition suivante :

“ Un parc ou un jardin public est un espace à dominante végétale, délimité et aménagé en milieu urbain pour l'accueil gratuit du public, situé dans le domaine public ou sur une parcelle publique. ”



Dominante végétale



Délimitation (même partielle)



Milieu urbain ou périurbain



Accueil gratuit du public

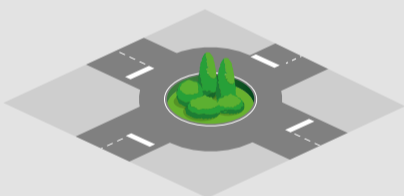


Domaine / foncier public

UNE DÉFINITION INCLUANT DES FORMES VARIÉES...

On y trouve les grands parcs (> 1ha), jardins, squares, voies douces et berges aménagées. Certains sont difficiles à délimiter (parcs en bordure de massif ou de littoral). Dans de très rares cas, certains espaces verts privés comportent tous les attributs des parcs et jardins publics (gratuité, ouverture complète au public...). Enfin, certains bouledromes à forte dimension paysagère, très répandus dans les petites communes ou noyaux villageois, y sont inclus.

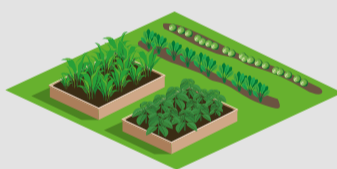
... MAIS QUI EXCLUT DE FAIT LES ESPACES SUIVANTS :



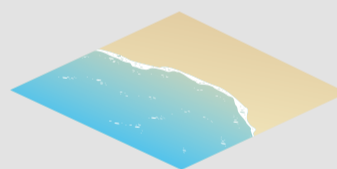
les rond-points



les friches



les jardins familiaux



les espaces naturels



les copropriétés privées

UNE DOMINANTE DE GRANDS PARCS...

LES GRANDS PARCS

représentent



45%

et 126

LES SQUARES

représentent



2%

et 268

LES PARCS PUBLICS OUVERTS SUR UN ESPACE NATUREL ET/OU LITTORAL



33%

et 15

de la surface totale des parcs et jardins

sur les 853 parcs et jardins de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Avec une taille moyenne de 4 ha, les 126 grands parcs représentent 45% de la surface totale des parcs et jardins de la Métropole, auxquels on peut ajouter 33% de superficie des 15 parcs aménagés en bordure de massif ou de littoral (taille moyenne de 24 ha). À l'inverse, malgré leur nombre important, les 268 squares et 96 bouledromes aménagés représentent seulement 4% de la superficie totale.

... MAIS UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FORMES

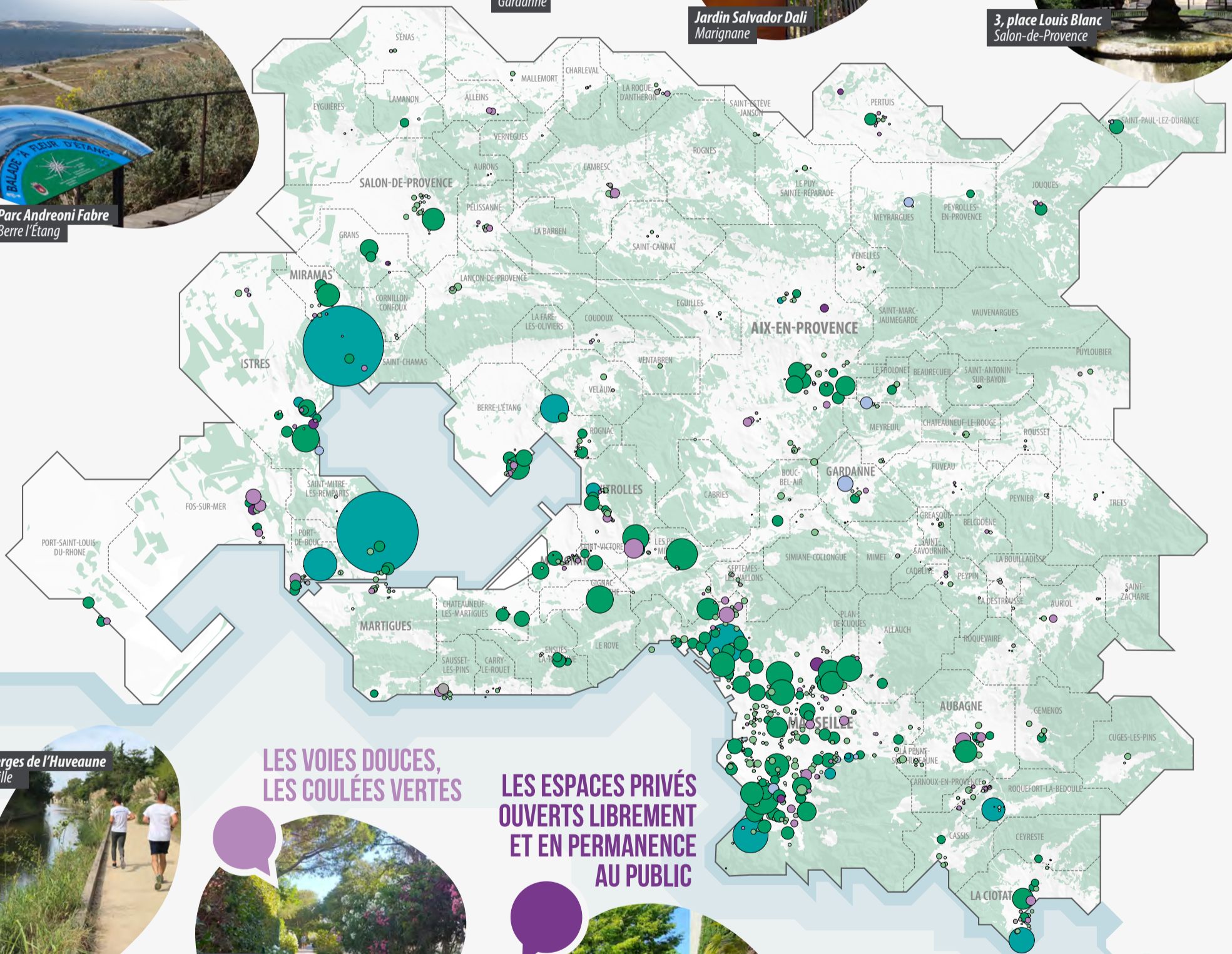
Aix-Marseille Provence – plus vaste métropole de France, deuxième en population – présente de très nombreux parcs aux formes variées. Ces parcs et jardins connaissent une légère augmentation du fait de créations récentes : Parc de la Jarre à Marseille, balade des familles à Marignane, Parc de la Confluence à Auriol...

LES PARCS PUBLICS OUVERTS SUR UN ESPACE NATUREL ET/OU LITTORAL

LES GRANDS PARCS Supérieur à 1ha

LES JARDINS PUBLICS Entre 0,2 et 1 ha

LES SQUARES Inférieur à 0,2 ha



LES VOIES DOUCES, LES COULÉES VERTES

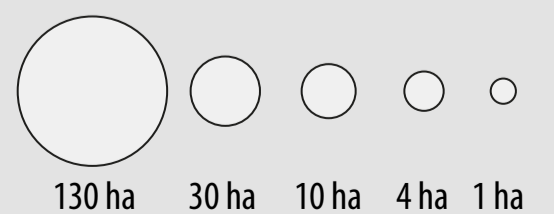
LES ESPACES PRIVÉS OUVERTS LIBREMENT ET EN PERMANENCE AU PUBLIC



LES BOULODROMES AMÉNAGÉS



LES PARCS OU JARDINS PAR TAILLE (HA)



LES BERGES AMÉNAGÉES

Sources : Agam 2019, données d'occupation des sols, CRIGE PACA, 2014

0 5 10 km

UNE DISTRIBUTION CONTRASTÉE PAR COMMUNE

Avec un tiers des parcs et jardins, Marseille se distingue du reste du territoire métropolitain. Plus grand parc de la Métropole, Figuerolles (129 ha) place logiquement Martigues en tête en nombre de m² par habitant.

ISTRES

📍 19
 🏠 33ha
 🏡 1,7ha
 👤 7,5ha/hab.

SALON-DE-PROVENCE

📍 27
 🏠 15ha
 🏡 0,5ha
 👤 3,3ha/hab.

PERTUIS

📍 13
 🏠 5ha
 🏡 0,4ha
 👤 2,5ha/hab.

AIX-EN-PROVENCE

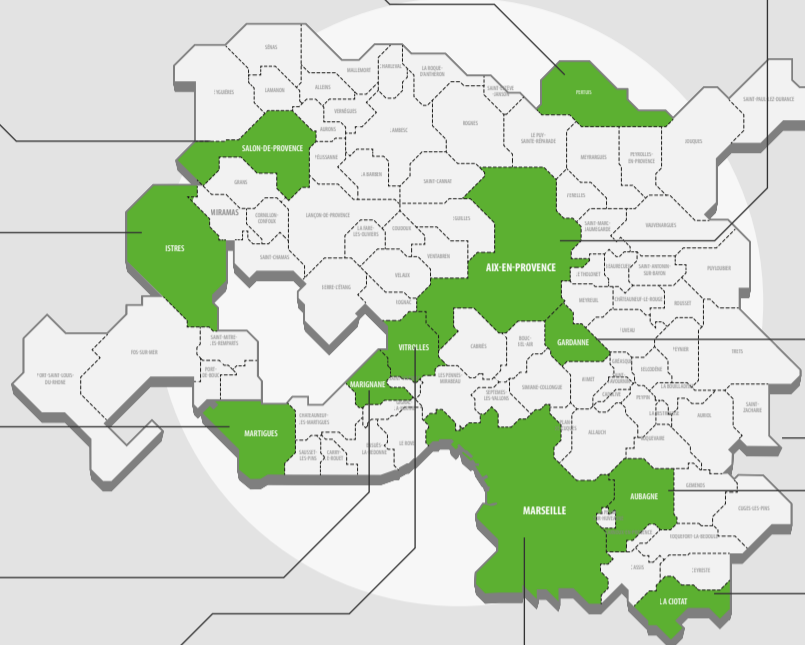
📍 48
 🏠 49ha
 🏡 1,0ha
 👤 3,3ha/hab.

GARDANNE

📍 11
 🏠 7ha
 🏡 0,7ha
 👤 3,5ha/hab.

EXEMPLES D'INCATEURS SUR LES PRINCIPALES VILLES DE LA MÉTROPOLE

- 📍 Nombre de parcs
- 🏠 Surface totale
- 🏡 Taille moyenne
- 👤 Taille moyenne par habitant*



MÉTROPOLE

📍 853
 🏠 1 090ha
 🏡 1,3ha
 👤 5,7ha/hab.

MARTIGUES

📍 23
 🏠 133ha
 🏡 5,8ha
 👤 27,3ha/hab.

MARIGNANE

📍 19
 🏠 12ha
 🏡 0,7ha
 👤 3,8ha/hab.

VITROLLES

📍 22
 🏠 39ha
 🏡 1,8ha
 👤 10,9ha/hab.

MARSEILLE

📍 278
 🏠 355ha
 🏡 1,3ha
 👤 4,1ha/hab.

LA CIOTAT

📍 22
 🏠 29ha
 🏡 1,3ha
 👤 7,7ha/hab.

AUBAGNE

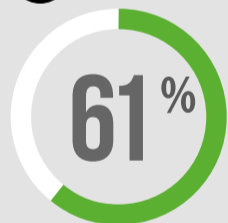
📍 20
 🏠 22ha
 🏡 1,1ha
 👤 4,6ha/hab.

Sources : INSEE, 2021 - * La surface ne comprend que les parcs et jardins publics, à ne pas confondre avec la végétation.

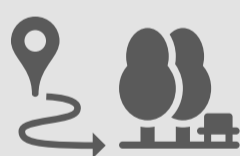
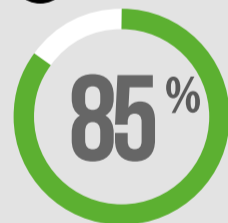
LES TEMPS D'ACCÈS À PIED

Part des personnes accédant à un parc ou à un jardin :

🕒 en 5 min



🕒 en 15 min



... et seulement à un Grand parc (> 1ha) :

🕒 en 5 min



🕒 en 15 min



CONCLUSION

Consciente de l'importance de disposer d'une donnée sur les parcs et jardins publics pour qualifier les enjeux du territoire, l'Agam propose désormais en libre accès son référentiel des parcs et jardins métropolitains. Malgré l'exhaustivité recherchée, il est possible que certains jardins ne soient pas recensés. Nous vous invitons donc à envoyer vos compléments : d.rouquier@agam.org

agam
 AGENCE D'URBANISME DE
 L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

1, place Jules Guesde - 13002 - Marseille
 📞 07 50 72 82 23 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
 Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Frédéric Bossard
 Rédaction : Damien Rouquier - Conception / Réalisation : pôle Production graphique Agam
 Marseille - Octobre 2024 © Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

Retrouvez les données
 téléchargeables sur :
www.agam.org

